COMMUNIQUE DE PRESSE















Paris, le 9 juin 2008

Le pharmacien au cœur de la prise en charge du patient asthmatique :

Lancement du stage « Education thérapeutique du patient asthmatique : Ateliers pratiques »

Le Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française (Cespharm) et l'UTIP Formation pharmaceutique continue (UTIP-FPC) se sont associés à la Société de pneumologie de langue française (SPLF), au Comité national contre les maladies respiratoires (CNMR) et à l'Association Asthme & Allergies pour concevoir et mettre en place un stage d'une journée destiné aux pharmaciens officinaux et portant sur l'éducation thérapeutique du patient asthmatique.

L'asthme est un problème préoccupant de Santé publique. Pour rappel, il concerne près de 3,5 millions de personnes en France. Sa prévalence annuelle, de 5 à 7%, est en constante augmentation depuis 20 ans.

<u>L'éducation thérapeutique</u> est un élément essentiel de la prise en charge des patients asthmatiques. Elle a démontré son efficacité sur plusieurs critères d'évaluation du contrôle de l'asthme. Le pharmacien, en contact régulier avec les patients, a un rôle tout particulier à jouer dans ce domaine. Son rôle d'éducateur de santé consiste notamment à :

- Favoriser et renforcer l'adhésion du patient au traitement de l'asthme ;
- Evaluer et renforcer l'apprentissage des techniques de prise des traitements inhalés ;
- Promouvoir les différentes méthodes d'évaluation du contrôle de l'asthme;

- Aider le patient à identifier et à maîtriser les facteurs déclenchants de ses crises d'asthme ;
- Aider le patient à gérer au quotidien sa maladie.

Ainsi, pour agir efficacement auprès des patients asthmatiques, une formation apportant une aide concrète et adaptée aux différents aspects de leur intervention à l'officine est désormais proposée aux pharmaciens.

Un comité de pilotage réunissant des experts dans le domaine de l'asthme a été constitué pour la concevoir.

Le programme de formation, alliant théorie et pratique, prévoit la réalisation de <u>40 réunions</u> <u>de formation d'une journée</u> réparties sur l'ensemble du territoire français. Il comporte :

- une **conférence d'ouverture** dont l'objectif est de faire le point sur la maladie asthmatique et sa prise en charge ;
- 3 ateliers pratiques portant respectivement sur l'apprentissage et l'évaluation des techniques d'inhalation, l'évaluation du contrôle de l'asthme et l'éducation thérapeutique du patient asthmatique;
- une **conférence de synthèse** reprenant les messages-clés abordés dans les ateliers pratiques et proposant des pistes d'intervention concrètes à l'officine.

Ce programme a obtenu l'agrément scientifique et technique du Haut Comité de la Formation Pharmaceutique Continue. Il est pris en charge par le FIF-PL et l'OPCA-PL.

Renseignements-Inscriptions:

UTIP-FPC 28 rue Saint-Dominique 75007 Paris.

Tél.: 01 45 55 52 74 Fax: 01 45 55 26 95 Mél.: utip.national@wanadoo.fr

Le Cespharm

Le Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française (Cespharm) est une commission permanente de l'Ordre national des pharmaciens chargée d'aider les pharmaciens à s'impliquer dans l'éducation pour la santé et la prévention. Il met à leur disposition une sélection de documents (affiches, brochures,...) à remettre aux patients sur des thèmes aussi divers que la prévention et le traitement des maladies chroniques, les vaccinations ou le bon usage des médicaments. Il contribue également à la formation des pharmaciens dans le domaine de la santé publique (asthme, diabète, HTA, ostéoporose, tabac, ...) : conception et diffusion de fiches techniques, élaboration de dossiers documentaires, mise en place de réunions de formation en partenariat avec les organismes de formation continue.

L'UTIP-FPC est une association loi 1901, créée en 1952, de pharmaciens d'officine, titulaires ou adjoints, harmonieusement répartis sur tout le territoire (métropole et DOM) et œuvrant pour l'amélioration permanente de la compétence et de l'efficacité du pharmacien. Ses missions essentielles sont la formation pharmaceutique continue dans le cadre de réunions, séminaires, sessions, soirées, congrès, journées d'études ou enseignement à distance ainsi que la recherche et le développement de tous moyens propres à promouvoir l'activité professionnelle des pharmaciens d'officine. L'UTIP-FPC propose ainsi à ses adhérents un vaste choix de programmes qualifiants, qu'elle élabore seule ou en association avec les différents partenaires de la profession et qui répondent aux besoins de l'évolution de la pharmacie d'officine.

La SPLF

La Société de Pneumologie de Langue Française a pour mission d'étudier les maladies respiratoires sous tous leurs aspects. Ses actions sont multiples : formation et perfectionnement des pneumologues, promotion de la recherche et de l'enseignement de la spécialité, élaboration et mise en œuvre de programmes de lutte contre les maladies respiratoires. La SPLF a aussi vocation à mettre en place la prévention au travers d'actions de sensibilisation, de dépistage et d'éducation thérapeutique de maladies respiratoires comme l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et les maladies professionnelles. Elle exerce également un rôle d'expertise scientifique auprès des institutions en charge de l'évaluation des pratiques de santé dans l'élaboration de recommandations et collabore avec la société européenne de pneumologie (ERS) et l'OMS.

Le CNMR

Le Comité National contre les Maladies Respiratoires est une association loi 1901, créée en 1916, reconnue d'utilité publique dès sa création. Son histoire s'est longtemps confondue avec celle de la Tuberculose, mais l'association a su évoluer avec les priorités de santé publique. Le CNMR est entièrement indépendant et fonctionne exclusivement grâce à la générosité de nombreux donateurs. Son activité s'organise quotidiennement autour de 3 axes de travail majeurs, relayée par un réseau dynamique de Comités Départementaux contre les Maladies Respiratoires :

- Aide sociale aux malades respiratoires,
- Soutien à la recherche scientifique en pneumologie,
- Information et prévention.

L'Association Asthme & Allergies est une association à but non lucratif, régie par la loi 1901, dont les principaux objectifs sont d'informer et soutenir les patients asthmatiques, les parents d'enfants asthmatiques, ainsi que les médecins et les professionnels de santé. Les supports et moyens utilisés pour délivrer l'information sont variés : brochures gratuites, journal « Asthme & Allergies Infos », site internet, numéro vert (appel gratuit) pour le grand public et les professionnels de santé, aide aux associations de patients, coordination d'actions dans de nombreuses villes lors de la Journée Mondiale de l'Asthme, de la Journée Française de l'Allergie, etc. Les États généraux de l'asthme et de l'Allergie rassemblent chaque année, professionnels de santé et asthmatiques à travers une journée d'échanges et d'information.

Contacts presse:

Pour l'Ordre national des pharmaciens, Anne-Laure Berthomieu, Tel.: 01 56 21 35 90 /

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Pour l'UTIP-FPC, Danielle Roquier-Charles, Tel.: 01 47 83 30 60 / pharmath@aol.com

Pour la SPLF, Fabienne Duguet, Tel.: 01 46 34 03 87 / f.duguet@splf.org

Pour le CNMR, Catherine Akari, Tel.: 01 46 34 58 80 / catherine.akari@lesouffle.org

Pour l'Association Asthme & Allergies, Marie-Caroline Lafay, Tel.: 06 16 56 46 56 / mclafay@wanadoo.fr